

Doyle

Monsieur LABORIE André  
N° 2 rue de la forge  
31650 Saint Orens.  
« Courrier transfert »  
Tél : 06-50-51-75-39  
Mail : [laboriandr@yahoo.fr](mailto:laboriandr@yahoo.fr)

COURRIER - ARRIVEE Le 6 mai 2019  
- 9 MAI 2019  
SAUJ - TGI TOU

- <http://www.lamafiajudiciaire.org>

**PS :** « Suite à la violation de notre domicile par voie de fait, de notre propriété, en date du 27 mars 2008 » **Et dans l'attente de l'expulsion des occupants**, le transfert du courrier est effectué au CCAS de Saint Orens N° 2 rue ROSA PARC 31650 Saint Orens : **article 51 de la loi N°2007 du 5 mars 2007 décret N°2007 et 2007-1124 du 20 juillet 2007 relatifs à la domiciliation des personnes sans domicile stable.**

COURRIER - ARRIVEE  
- 9 MAI 2019

M.M le Procureur de la République  
Service Greffe audiences  
Chambre Collégiale Correctionnelles  
T.G.I de Toulouse.  
2 allées Jules Guesdes.  
31000 Toulouse

SAUJ - TGI TOULOUSE

**AUDIENCE DU 21 MAI 2019 A 14 Heure.**

**Objet :** Enrôlement de l'entier dossier pour l'audience correctionnelle du 21 mai 2019 à 14 heures et par devant la chambre collégiale correctionnelle au T.G.I de Toulouse.

**Soit : Citation par voie d'action à l'encontre de :**

- Maître Philippe GOURBAL Avocats au Barreau de TOULOUSE, Résidence Agora 2 Chemin Henri Bosco, 31000 Toulouse. :
- Maître MARTINS-MONTEILLET Frédéric Avocat au Barreau de Toulouse, 12 BIS Rue de la Sainte-Famille, 31200 Toulouse

Monsieur, Madame,

Je vous prie de faire enrôler l'acte de citation pour l'audience du 21 mai 2019 à 14 heures par devant la chambre collégiale correctionnelle.

***Date communiquée par le parquet le 26 février 2019.***

Je vous informe que je communique aux parties adverses ledit enrôlement de l'entier dossier.

*Pièces déjà en leur possession.*

**Ci-joint :**

Citation délivrée aux deux parties par huissier de justice.

*« Deux actes de significations par la SELARD QUALIJURIS31 4 route de Toulouse  
31290 Villefranche de Lauragais »*

**CONCERNANT LES PIECES :**

Cette procédure doit faire une Jonction au dossier de l'audience du 21 février 2019.

**Dont Jugement avant dire droit :**

Minute : 979/19.

N° Parquet : 19029000036

**A l'encontre :**

- *Monsieur TEULE Laurent de nationalité française, né le 16 juillet 1981 à Toulouse, sans profession, demeurant 51 Chemin des Carmes 31400 TOULOUSE*
- *Monsieur Guillaume Jean Régis REVENU, Ingénieur, Né à PARIS (75018) le 7 décembre 1971. Célibataire demeurant au N° 2 rue de la Forge 31650 Saint Orens.*
- *Madame Mathilde Claude Ariette HACOUT, Docteur en pharmacie, Née à LE HAVRE (76600) le 15 août 1970 demeurant au N° 2 rue de la Forge 31650 Saint Orens.*

<b>COMPRENANT</b>
-------------------

**Cote N° 1 :**

Un constat d'huissier du 11 août 2011

**Cote N° 2 :**

Jugement d'adjudication rendu le 21 décembre 2006.

Courrier du 9 mars 2007 justifiant de la non signification du jugement et autres.

**Cote N° 3 :**

Action en résolution du jugement d'adjudication en date du 9 février 2007.

**Cote N° 4 :**

Inscription de faux du jugement de subrogation en date du 21 juillet 2008.

**Cote N° 5 :**

Inscription de faux de l'ordonnance d'expulsion rendue le 1<sup>er</sup> juin 2007.

**Cote N° 6 :**

Inscription de faux de l'acte notarié du 5 avril et juin 2007.

**Cote N° 7 :**

Inscription de faux des actes de la SCP D'huissiers GARRIGUES et BALLUTEAUD.

**Cote N° 8 :**

Inscription de faux acte notarié du 22 septembre 2009.

**Cote N° 9 :**

Inscription de faux acte notarié du 5 juin 2013.

**Cote N° 10 :**

Ordonnance rendue le 16 juin 2009 par le président du T.G.I indiquant qu'au vu de la revendication de la propriété, d'une expulsion irrégulière de la propriété de ces derniers, il ne peut exister de nullité d'assignations.

**Cote N° 11 :**

**Soit tous les actes en complément obtenus par la fraude de Monsieur TEULE Laurent.**

- Ordonnances de référés. N° enregistrement : 12/00020 au greffe du T.G.I de Toulouse le 2 mai 2012.
- Jugements rendus par le juge de l'exécution N° enregistrement : 12/00023 au greffe du T.G.I de Toulouse le 30 mai 2012.
- Arrêts rendus par la cour d'appel de Toulouse. N° enregistrement : 12/00022 au greffe du T.G.I de Toulouse le 30 mai 2012.
- Différentes publications effectuées à la conservation des hypothèques de Toulouse, N° enregistrement N° 12/00029 au greffe du T.G.I de Toulouse le 25 juillet 2012.

- Jugement rendu par le juge de l'exécution le 3 octobre 2012, par Madame ELIAS - PANTALE au T.G.I de Toulouse, enregistré sous le N° 12/00038 au greffe du T.G.I de Toulouse le 31 octobre 2012.
- Décision du 1er octobre 2012 rendue par la préfecture de la HG et contre une ordonnance du 15 mars 2013 rendue par le tribunal administratif de Toulouse, enregistré sous le N° 13/00025 au greffe du T.G.I de Toulouse le 7 mai 2013.

**Cote N° 12 :**

Plainte le 19 octobre 2013 sur faits nouveaux au Procureur Général.

Plainte le 18 novembre 2013 sur F-N à Monsieur le Procureur de la République.

**Cote N° 13 :**

Plainte le 19 décembre 2013 à Monsieur le Procureur de la République.

Assignation délivrée à la demande de Monsieur TEULE Laurent alors que celui-ci ne pouvait signifier d'acte à domicile élu de la SCP FERRAN. « *Justifiant de l'escroquerie au jugement* »

**Cote N° 14 :**

Jugement correctionnel du 14 avril 2014 qui confirme l'escroquerie au jugement.

Existence du NCPC Edition 2008.

Inscription de faux acte notarié du 5 juin 2013 fondé sur un acte du 5 avril et 6 juin 2007 inscrit en faux en principal en juillet 2008 et autres, n'ayant plus aucune valeur authentique. « *Nul et non avenu justifiant encore une fois l'infraction instantanée* ».

**Cote N° 15 :**

Plainte du 12 août 2014 au commandant de la gendarmerie de Saint Orens.

Procès-verbal d'enquête préliminaire de la gendarmerie en date du 19 août 2014.

**Cote N° 16 :**

Plainte en date du 7 avril 2018 à Monsieur le Procureur de la république et sur faits nouveaux.

Enregistrement le 20 avril 2018 par devant le greffe des référés assignation de Monsieur REVENU et de Madame HACOUT. « Demande d'expulsion pour trouble à l'ordre public »

Enregistrement le 15 juin 2018 par devant le greffe des référés assignation de Monsieur TEULE Laurent en demande de provision d'indemnisation suite au refus par

l'Etat d'indemniser les préjudices que ce dernier a causé dont il est l'instigateur, le demandeur à l'action.

**Cote N° 17 :**

L'escroquerie au jugement est bien une infraction pénale.

Jugement correctionnel rendu par le T.G.I de Toulouse en date du 23 juin 2014 justifiant de l'escroquerie au jugement par Monsieur TEULE Laurent, Monsieur REVENU Guillaume et par Madame HACOUT Matilde. « **Par dénonciation calomnieuses** »

Jugement civil du 26 juin 2014 rendu par le T.G.I de Toulouse justifiant de l'escroquerie au jugement par Monsieur TEULE Laurent. « **Par dénonciations calomnieuses** »

Jugement civil du 20 mai 201 rendu par le T.G.I de d'ALBI justifiant de l'escroquerie au jugement par Monsieur TEULE Laurent. « **Par dénonciations calomnieuses** »

Arrêt correctionnel rendu par la cour en date du 20 décembre 2017 justifiant de l'escroquerie au jugement par Monsieur TEULE Laurent, Monsieur REVENU Guillaume et par Madame HACOUT Matilde. « **Par dénonciation calomnieuses** »

**Cote N° 18 :**

**Récidive de Monsieur REVENU et de Madame HACOUT devant le juge des référés :**

Conclusions de Monsieur REVENU et de Madame HACOUT dont est joint comme indiqué des actes qui n'ont plus aucune valeur juridique et dans le seul but de tenter encore une fois d'obtenir par escroquerie au jugement des décisions en leur faveur.

*Soit la fragrance même* : Jugement du 26 juin 2014.

*Soit la flagrance même* : Arrêt du 20 décembre 2017 qui confirme celui du 23 juin 2004

**Cote N° 19 :**

Saisine du Président de la République en date du 21 juillet 2018.

Le 16 août 2018 complément de plainte devant le doyen des juges d'instruction au T.G.I de Toulouse.

Le 23 octobre 2018 saisine du Premier Président près la cour de Cassation.

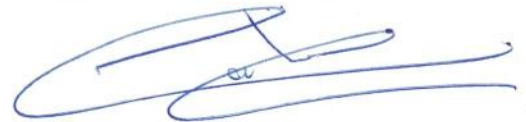
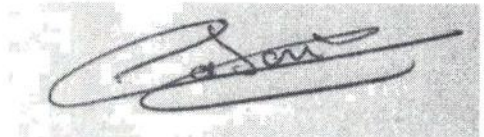
\*\*

***Je porte à votre connaissance de l'obtention de l'aide juridictionnelle totale.***

Je vous remercie d'avance d'être partie jointe et de mettre fin au trouble d'ordre public dont je suis une des victimes.

Dans cette attente, je vous prie Monsieur, Madame le Procureur de la République, l'expression de mes salutations distinguées.

Monsieur LABORIE André



**Ci-joint pour faire valoir ce que de droit :**

- **L'entier dossier comme ci-dessus énuméré.:**

Toute la procédure que vous pouvez retrouver sur mon site destiné à toutes les autorités judiciaires et administratives dont vous pouvez consulter et imprimer à votre convenance tous les actes nécessaires à la manifestation de la vérité.

**Soit aux liens suivants :**

<http://www.lamafiajudiciaire.org/2008/Restucture%20site/POURSUITE%20LABORIE%20RIO/CITATION%20TEUL%20REVE%20HACOUT/CIT%20Contre%20TEULE%20REVE%20NU%20HACOUT.htm>

<http://www.lamafiajudiciaire.org/2008/Restucture%20site/POURSUITE%20LABORIE%20RIO/CITATION%20GOURBAL%20MONTEILLET/CIT%20Gourbal%20&%20Monteiller.docx.htm>



# EXPEDITION

## CITATION DIRECTE DEVANT LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE TOULOUSE

COURRIER - ARRIVEE

- 9 MAI 2019

*Laborie*

SELARL QUALIJURIS31  
Huissiers de Justice Associés  
4 Route de Toulouse  
31290 VILLEFRANCHE LAURAGAIS  
☎ 05 62 71 92 71  
31@qualijuris.fr

L'an deux Mille DIX NEUF et le ..

*Trente Avril*

SELARL QUALIJURIS31 Huissiers de Justice  
Associés à la résidence de Villefranche de  
Lauragais 31290 (Haute-Garonne), y demeurant  
4 Route de Toulouse l'un deux soussigné,

### A LA DEMANDE DE :

Monsieur LABORIE André né le 20 mai 1956 à Toulouse de nationalité française, 2 rue de la forge 31650 Saint Orens « courrier transfert à l'adresse au CCAS de Saint Orens N° 2 rue ROSA PARC 31650 Saint Orens : article 51 de la loi N°2007 du 5 mars 2007 décret N°2007 et 2007-1124 du 20 juillet 2007 relatifs à la domiciliation des personnes sans domicile stable.

- **PS :** « Et suite à la violation par voies de faits de notre domicile, de notre propriété le 27 mars 2008 par Monsieur TEULE Laurent et toujours occupé sans droit ni titre par Monsieur REVENU et Madame HACOUT »

### DONNE CITATION A :

- Maître Philippe GORBAL Avocats au Barreau de TOULOUSE, Résidence Agora 2 Chemin Henri Bosco, 31000 Toulouse. : **VOIR FEUILLE ANNEXE**
- Maître MARTINS-MONTEILLET Frédéric Avocat au Barreau de Toulouse, 12 BIS Rue de la Sainte-Famille, 31200 Toulouse **PAR EXPLOIT SÉPARÉ**

D'avoir à se trouver à comparaître **le mardi 21 mai 2019 à 14 heures par-devant et à l'audience de la chambre correctionnelle collégiale** du Tribunal Correctionnel de TOULOUSE, siégeant en ladite ville, au Palais de Justice, place du salin 31000 TOULOUSE.

### RAPPELANT AUX SUSNOMMES

Vous êtes tenu de vous présenter personnellement à cette audience, seuls ou assistés d'un Avocat.

Vous pouvez aussi, dans certains cas seulement, vous y faire représenter par un Avocat.

CITATION DIRECTE DEVANT LE TRIBUNAL  
CORRECTIONNEL DE TOULOUSE

SELARL QUALIJURIS31  
Huissiers de Justice Associés

4 Route de Toulouse  
31290 VILLEFRANCHE LAURAGAIS  
☎ 05 62 71 92 71  
31@qualijuris.fr

L'an deux Mille DIX NEUF et le ...

*Sept 7 mai*

COURRIER - ARRIVEE

- 9 MAI 2019

SAUJ - TGI TOULOUSE

SELARL QUALIJURIS31 Huissiers de Justice  
Associés à la résidence de Villefranche de  
Lauragais 31290 (Haute-Garonne), y demeurant  
4 Route de Toulouse l'un deux soussigné,

**A LA DEMANDE DE :**

Monsieur LABORIE André né le 20 mai 1956 à Toulouse de nationalité française, 2 rue de la forge 31650 Saint Orens « courrier transfert à l'adresse au CCAS de Saint Orens N° 2 rue ROSA PARC 31650 Saint Orens : *article 51 de la loi N°2007 du 5 mars 2007 décret N°2007-1124 du 20 juillet 2007 relatifs à la domiciliation des personnes sans domicile stable.*

- **PS :** « *Et suite à la violation par voies de faits de notre domicile, de notre propriété le 27 mars 2008 par Monsieur TEULE Laurent et toujours occupé sans droit ni titre par Monsieur REVENU et Madame HACOUT) »*

**DONNE CITATION A :**

- Maître Philippe GOURBAL Avocats au Barreau de TOULOUSE, Résidence Agora 2 Chemin Henri Bosco, 31000 Toulouse. :
- Maître MARTINS-MONTEILLET Frédéric Avocat au Barreau de Toulouse, 12 BIS Rue de la Sainte-Famille, 31200 Toulouse

PAR EXPLOIT SEPARÉ

VOIR FEUILLE ANNEXE

D'avoir à se trouver à comparaître **le mardi 21 mai 2019 à 14 heures par-devant et à l'audience de la chambre correctionnelle collégiale** du Tribunal Correctionnel de TOULOUSE, siégeant en ladite ville, au Palais de Justice, place du salin 31000 TOULOUSE.

**RAPPELANT AUX SUSNOMMES**

Vous êtes tenu de vous présenter personnellement à cette audience, seuls ou assistés d'un Avocat.

Vous pouvez aussi, dans certains cas seulement, vous y faire représenter par un Avocat.